

Communiqué de presse

Bruxelles, le 13 mai 2016

Mesures innovantes prises par le secteur de l'assurance pour relever le défi démographique

- À Bucarest, les partenaires sociaux européens de l'assurance (ISSDC) ont présenté une nouvelle brochure intitulée [« The demographic challenge revisited: innovative measures in the European insurance sector »](#).
- L'AMICE est l'une des trois organisations représentant les employeurs dans le dialogue social du secteur de l'assurance (les deux autres étant [Insurance Europe](#) et [Bipar](#)) tandis que les travailleurs sont représentés par [UNI Europa](#). Ces quatre organisations forment le Comité de dialogue social sectoriel de l'assurance ([ISSDC](#)).
- Cette publication et la conférence de Bucarest ont bénéficié du soutien financier de la Commission européenne.

Hier et aujourd'hui, l'ISSDC organise une conférence de diffusion à Bucarest, où seront présentées toute une série de bonnes pratiques illustrant la mise en œuvre de mesures innovantes pour relever les défis démographiques auxquels doit faire face le secteur de l'assurance.

Avec les autres partenaires sociaux, l'AMICE, a recueilli 11 exemples pour cette publication, en s'intéressant plus particulièrement à la situation des pays d'Europe centrale et orientale. Le projet s'inscrit dans le prolongement du projet [« Addressing the Demographic Challenge in the Insurance Sector: A Collection and Dissemination of Good Practices »](#), qui s'est achevé mi-2012 avec le soutien financier de l'Union européenne. Ce nouveau projet a lui aussi bénéficié du soutien financier de la Commission européenne. Dans son introduction, la Commissaire Thyssen a déclaré :

« Cette Commission entend renforcer le dialogue social à tous les niveaux. Les partenaires sociaux sont mieux placés que les pouvoirs publics pour prendre le pouls de l'innovation dans le monde du travail et pour en identifier les besoins. Il est donc essentiel qu'ils puissent contribuer à la conception des politiques et des lois et faire remonter les bonnes pratiques du terrain. »

Deux membres de l'AMICE, [LähiTapiola](#) (Finlande) et [Achmea](#) (Pays-Bas) ont fourni des études de cas sur le télétravail. Les partenaires sociaux ont signé une déclaration commune [sur le télétravail en 2015](#) et une autre déclaration en 2010, sur le défi démographique auquel sont confrontés les assureurs et les employeurs (équilibre entre vie privée et vie professionnelle; qualifications et apprentissage tout au long de la vie ; santé et sécurité au travail).

« Cette brochure et les déclarations signées conjointement avec les représentants des travailleurs montrent que le secteur de l'assurance attache beaucoup d'importance à son rôle d'employeur en proposant des solutions aux défis démographiques actuels », a déclaré Helen Sheppard, Secrétaire générale adjointe de l'AMICE.

L'AMICE et les autres partenaires sociaux forment le vœu que cette brochure suscitera d'autres initiatives au niveau national ou à l'échelon des entreprises afin de relever ensemble le défi démographique.

www.amice-eu.org

Association of Mutual Insurers and Insurance Cooperatives in Europe aisbl

Rue du Trône 98/14 | B-1050 Brussels | Belgium | T: +32 2 503 38 78 | F: +32 2 503 30 55 | secretariat@amice-eu.org

Notes aux éditeurs :

L'AMICE (Association des assureurs mutuels et des coopératives d'assurance en Europe), en quelques mots

L'AMICE est le porte-parole des assureurs mutuels et coopératifs en Europe. L'association, dont le siège est à Bruxelles, préconise un traitement juste et approprié des assureurs mutuels et coopératifs sur le marché unique européen. L'AMICE encourage la création et le développement de solutions innovantes au profit des citoyens et de la société en Europe.

L'assurance mutuelle et coopérative suit les principes de solidarité et de durabilité et se caractérise par l'adhésion de membres et par une gouvernance démocratique. Le modèle de gestion mutualiste, centré sur l'utilisation des surplus au profit de ses membres, est la façon naturelle de faire de l'assurance.

En Europe, les 2 700 assureurs regroupés dans le secteur mutuel et coopératif comptent pour plus de la moitié des sociétés d'assurance et représentent une part de marché de plus de 30%. Ils emploient plus de 450 000 salariés et ont plus de 400 millions de membres/sociétaires.

Pour en savoir plus, veuillez contacter :

Helen Sheppard, Secrétaire générale adjointe

Tél. +33(0)6.07.75.85.81 | helen.sheppard@amice-eu.org | www.amice-eu.org